



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 122918

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur l'accès aux marchés pour les entreprises européennes. La Commission européenne a adopté récemment une communication intitulée « L'Europe globale : un partenariat renforcé pour un meilleur accès aux marchés pour les exportateurs européens ». Cette stratégie visant à abattre les barrières commerciales à l'étranger et à ouvrir de nouveaux marchés d'exportations s'inscrit dans la nouvelle stratégie commerciale pour une Europe globale de la Commission. La pièce maîtresse de cette nouvelle approche est un nouveau partenariat décentralisé entre la Commission, les États membres et les entreprises, qui intervient sur le terrain, dans les pays tiers, là où l'expertise locale permet d'identifier et de traiter plus facilement les entraves au commerce. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître les tenants et aboutissants de ce nouveau partenariat.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122918

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4358